

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE
SOCIALE ET DE LA PREVISION

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 74-133 DU 15/6/86
/MSSU /DGFP/DGPE/SAV

portent inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1986 de certains
Fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I du Corps des Chercheurs et
Techniciens de Recherche du personnel
de la Recherche Scientifique.
En tête : N.B. KZA Joseph.

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE,

D.G.B.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 573-84 du 27.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance n° 119/84 du 13.12.84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15-62 du 13.12.62, portant statut général des
Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.06.58, fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 64-91/FP du 13.03.64, fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
(/u le décret n° 64-842 du 16.09.64, portant Statut particulier
du Personnel de la Recherche Scientifique ;
(/u le décret n° 62-130/MP du 09.05.62, fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-197/FP du 05.07.62, fixant les catégories
et hiérarchies des corps créés par la loi n° 15-62 du 13.12.62,
portant statut général des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-198/FP du 05.07.62 relatif à la nomination
et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 65-170/FP-BE du 25.06.65, réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 86-187 du 18.07.86 sur la prise d'effet des a-
vanchements et reclassements ;
(/u le décret n° 74-473 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62-196/FP du 05.07.62, fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 84-056 du 02.08.84, portant nomination
du Premier Ministre ;
(/u le décret n° 86-1122 du 10.12.86, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 86-1173 du 10.12.86, portant organisation
des Intérieurs des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85-201 du 05.03.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u les Procès-Verbaux de la Commission Administrative
Paritaire d'Avancement réunis le 11 Juin 1986.

D.C.F.

D E C R E T E :

Murphy

ARTICLE 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1986, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche dont les noms suivent :

A/ - RECHERCHE

POUR LE 2^e ECHELON A 2 ANS

Mr. - MABAKA (Joseph) en service à Brazzaville

B/ - RECHERCHE

POUR LE 2^e ECHELON A 2 ANS

Mr. - ELLALY (Gabriel) en service à Brazzaville

POUR LE 2^e ECHELON A 2 ANS

Mr. - BOUMBOU (Gaspard) en service à Brazzaville

C/ - RECHERCHE

POUR LE 2^e ECHELON A 2 ANS

M. - MOUKEMBOU (Calvain) en service à LOUDIMA
- BIZENGA (Jean François) en service à Brazzaville
- MFOUKOU-INTS (KALIA) (André) " " " "

POUR LE 2^e ECHELON A 2 ANS

Mme - SAMBA née BAKI (Odine) en service à Brazzaville
- LOEMBA-NDEHE (Gilles) " " " "
- FANGOU (Valentin) en service à Pointe-Noire

ARTICLE 2. - Le présent décret sera ~~publié~~ publié au JOURNAL ~~et communiqué~~ partout, ~~et communiqué~~.

Brazzaville, le 15 MAI 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice,

Kimbembe

Commandant Délégué KIMBEMBE.-

[Signature]

Ango Edouard FOUMGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGFP/DGPCE....27
- DGFP/BST.....3
- DGB.....3
- DCF.....1
- DGRST/DOS....18
- INTERESSES....9
- POINTE-NOIRE..1
- LOUDIMA.....1
- SGG/BO.....2